

Noisy le Grand le 10 janvier 2014

Monsieur le Président,

La loi de finances pour 2014 confirme les craintes exprimées par les organisations syndicales de la DGFIP depuis quelques temps et surtout lors du Comité Technique de Réseau du 1er octobre 2013.

Une nouvelle fois, la DGFIP va devoir supporter 1 988 suppressions d'emplois sur les 2 564 prévues au ministère alors que les limites du supportable sont atteintes et même dépassées dans de nombreuses unités de travail.

La DGFIP a donc perdu 9 116 emplois en quatre ans.

Tout comme l'a fait notre fédération des Finances Force Ouvrière au Comité Technique Ministériel, nous dénonçons les choix annoncés dans la loi de finances 2014 qui amplifient les politiques d'austérité, mettent en péril le contenu et l'exercice plein et entier des missions exercées par les agents des ministères économiques et financiers et ne répondent pas aux exigences sociales.

Les personnels de tous grades (A, B et C et y compris les A +) constatent chaque jour l'accélération de la dégradation de leurs conditions de travail et la régression de la qualité du service rendu aux publics alors que la charge de travail augmente.

Dans une période de crise économique où les rentrées fiscales et la lutte contre toutes les fraudes se doivent d'être des priorités, nous considérons qu'il est inconcevable que Bercy rende des emplois.

Chacun des agents des Finances publiques, consciemment ou inconsciemment, sait pertinemment que l'avenir de la DGFIP est d'ores et déjà obéré par la dure réalité qui se décline dans la réduction des dépenses publiques.

Sans abondement des moyens humains et budgétaires, la DGFIP aura surtout une démarche claudicante, à défaut d'être stratégique.

Certes, le Directeur général s'est souvent déplacé dans le réseau de la DGFIP pour montrer qu'il s'intéressait au quotidien des agents et à l'avenir de leurs missions. Cette opération de séduction avait aussi comme but de faire participer les agents de tout grade aux ateliers locaux, censés définir le contenu de la démarche stratégique.

Dans l'impossibilité de légitimer ce projet par une participation massive des agents qui lui aurait permis de contester le discours syndical, le Directeur Général en a présenté, lors du Comité Technique de Réseau de juillet 2013, une version expurgée. Celle-ci ne dévoilait aucun plan d'action et se gardait bien d'aborder les sujets de fond, comme la réalité de l'exercice des missions ou l'implantation future des postes comptables et des services. Cependant, ces propos ne doivent pas faire oublier que les dangers sont toujours présents.

Comment un agent des Finances publiques, qui aura vécu au quotidien les effets des suppressions d'emplois, continuelles depuis plus de 15 années, et qui doit désormais subir les réductions des crédits de fonctionnement et d'investissement, pourrait un instant espérer que l'exercice des missions qui lui incombent s'améliore ?

Malgré les discours des uns et les incantations des autres, la réalité est que la DGFIP n'est pas une administration aux missions prioritaires.

Son destin risque de se résumer à une dépréciation du champ et de la qualité d'exercice des missions, ainsi qu'à la restructuration du réseau des postes comptables et des services, car la réduction de la dépense publique est un dogme qui ne souffrira aucune atténuation.

Et la démarche stratégique est bien l'instrument de ce dogme qui met en musique une politique de diminution de tous les moyens. Force Ouvrière attend toujours que le Directeur Général affiche enfin, franchement, la véritable stratégie en communiquant son plan d'actions.

Pour notre Syndicat, ce destin n'est pas inéluctable et nous revendiquons un changement complet de la politique de destruction insidieuse de la DGFIP au profit d'une politique de soutien à toutes les missions financières et fiscales. Cela passe par l'arrêt immédiat des suppressions d'emplois et de crédits budgétaires en préalable à une ouverture de négociations sur la mesure des moyens nécessaires pour rétablir un service public de qualité pour tous les usagers.

Les représentants FO-DGFIP